

# Loire-Atlantique

➔ P 3 ACTUALITÉS  
**La ria draguée**  
Opération de dévasage  
à Pornic

➔ P 16 ÉVÈNEMENT  
**Une idée pour plus  
de solidarité ?**  
un appel à projets  
lancé jusqu'en avril

➔ P 18 À LA RENCONTRE...  
**L'énergie fait  
des vagues**  
une ferme holomotrice  
au large du Croisic



Le magazine du Conseil général  
Décembre 2008 • n° 77

➔ SOLIDARITÉS

## des réalités quotidiennes

Pierre,  
bénévole pour  
la Banque  
alimentaire



14 domaines d'action

dans ce numéro

- Enfance, adolescence, famille → p. 6, 7, 10 à 17
- Personnes âgées, dépendances, handicaps → p. 5, 6, 8, 10 à 17
- Solidarité et insertion → p. 10 à 17, 24
- Voies de communication → p. 3, 8
- Culture, patrimoine, citoyenneté → p. 6, 9, 19, 22, 23
- Tourisme, relations internationales → p. 5
- Environnement → p. 4, 18
- Équilibres territoriaux, transports
- Économie et emploi → p. 3, 5
- Habitat → p. 6
- Enseignement → p. 6, 7
- Jeunesse, éducation populaire, sports → p. 4, 7
- Action foncière
- Assemblée, finances, sécurité → p. 2, 5

L'actualité départementale des cantons de Nantes 8, Nantes 10 et Saint-Nazaire centre → p. 7 à 9

En couverture : Pierre, un bénévole de la Banque alimentaire Lire le dossier correspondant, pages 10 à 15

Plus d'informations sur le site [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr)

Loire-Atlantique : la magazine du Conseil général • Directeur de la publication : Patrick Mareschal • Codirecteur de la publication : Angèle Binouet et Patrick Guéhen • n° 77, décembre 2008 • prix : 1,95 € TTC • Rédaction : Jérôme Amery, Virginie Brindeau, Sébastien Ducher, Clémentine Jérome-Massé, Stéphanie Ménequin • Get, participe à ce numéro : Laurence Brelvi, Thierry Bousquet, Johanna Luciani • Photos : Valéry Jonchery, Jean-Lucien DCC (sauf mention) • Magazines : Culture Press • Mise en page : Carole Hommel, Anne Tournet DCC • Ou trouver Loire-Atlantique magazine ? Le magazine du Conseil général est édité par Image Graphie à 505 000 exemplaires sur papier recyclé, et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du département par La Poste et Adresso. Il est également disponible dans toutes les mairies • Pour nous contacter, par courrier : Conseil général de Loire-Atlantique, magazine du Département, 3 rue Guéhenry, BP 94109 - 44021 Nantes cedex 1 • par téléphone au 02 40 99 14 44 • par e-mail : [magazine@cg44.fr](mailto:magazine@cg44.fr)

la parole à...

Nous poursuivons notre effort d'investissement



HERVÉ BOCHER, Vice-président du Conseil général en charge de l'administration générale, des finances et du personnel

Pour la première fois depuis quatre ans, le Conseil général va augmenter ses impôts. Pourquoi ? Des dernières années, nos différentes ressources ont considérablement baissé. Le désengagement de l'État se traduit par la baisse ou le blocage de ses dotations ainsi que par l'insuffisance de la compensation des politiques et personnels qu'il nous a transférés : il faut savoir par exemple que nous sommes passés de 1 800 à 4 000 agents en quatre ans. Par ailleurs, la crise financière impacte sensiblement une autre de nos recettes liée aux transactions immobilières. Ces dernières sont en chute et nous savons qu'elles risquent de fortement diminuer dans les prochains mois. D'un point de vue prospectif, nous savons, hélas, que cette crise va dégrader les conditions de vie de publics déjà fragilisés et certainement accroître leur nombre. Il nous faudra conforter les actions qui pourront les accompagner et les aider à vivre correctement malgré la situation : fonds d'aide au logement, aides aux personnes âgées, parcours d'insertion, il n'est pas question de laisser des citoyens au bord du chemin. Nous mesurons aussi les attentes des habitants en matière d'équipements publics et nous entendons poursuivre notre effort d'investissement. Tous ces besoins sont légitimes et c'est par la solidarité de l'impôt que nous pourrions y répondre.

Sur quel impôt cette hausse va-t-elle s'exercer ? Les ressources fiscales du Département sont au nombre de trois : taxe d'habitation, taxe professionnelle et taxe foncière. La taxe d'habitation concerne les locataires, statistiquement plus modestes, et les entreprises sont actuellement fragilisées par le contexte économique. C'est sur la taxe foncière que va porter la hausse. Sur 99 départements, notre taux d'imposition foncier est actuellement parmi les 10 plus faibles, et l'augmentation envisagée laissera la Loire-Atlantique largement en dessous de la moyenne.

À combien va-t-elle s'élever ? Le Département perçoit un quart de la taxe foncière, soit 125 € en moyenne. La hausse, qui s'appliquera sur la taxe de 2009, devrait être de l'ordre de 25 €, soit 2 € par mois. Il s'agit certes d'un effort supplémentaire mais la solidarité par l'impôt garantit les services aux personnes, les infrastructures, les innovations et la pérennité du lien social transmis par nos aînés. Cet héritage commun doit être préservé pour assurer la qualité de nos vies individuelles et collectives, aujourd'hui et demain.



ÉCONOMIE

Une charte pour entreprendre autrement

L'économie sociale et solidaire est partout, elle a créé plus de 14.000 emplois en France en cinq ans : coopératives, associations, mutuelles... La Loire-Atlantique souhaite davantage promouvoir l'entreprise coopérative et mobiliser des entrepreneurs autour de cette forme "d'entrepreneuriat social". C'est pourquoi le Conseil général a engagé un partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale (la CRES) : Patrick Mareschal, président du Conseil général, et Jacques Stern, président de la CRES des Pays de la Loire (en photo), se sont entendus sur des valeurs et des enjeux communs. « Je considère l'économie sociale et solidaire comme un secteur clé du développement économique et social de la Loire-Atlantique. Elle représente aussi une réponse aux crises multiples que traverse notre société actuellement. Elle doit pour cela être promue et soutenue dans son développement », a indiqué Patrick Mareschal. Infos sur les sites [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr) et [www.cres-pdl.org](http://www.cres-pdl.org)

ÉCONOMIE



Allo PME

Face à la situation économique actuelle, les Chambres de commerce et d'industrie de Nantes - Saint-Nazaire ont mis en place un dispositif de sensibilisation, d'écoute et d'orientation pour aider les entreprises de Loire-Atlantique en période de crise. En toute confidentialité, les PME concernées peuvent faire part des problèmes qu'elles rencontrent : perte de clients, baisse du chiffre d'affaires, difficultés de trésorerie, prêts, fournisseurs... Le numéro vert Allo PME 44 est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

BUDGET 2009

Session de décembre

Quel budget départemental pour quelles actions en 2009 en faveur des habitants de la Loire-Atlantique ? Comme chaque année, le budget sera soumis, du 8 au 11 décembre, au vote des 59 conseillers généraux qui composent l'Assemblée départementale.

Les séances sont publiques : Hôtel du Département, 3 quai Célemy à Nantes. Infos au 02 40 99 16 90

PORTS

Dévaser la ria de Pornic



Le Conseil général de Loire-Atlantique vient d'engager une vaste opération de dragage du vieux port de pêche et de l'avant-port de Pornic.

La dernière opération de ce type remontait à dix ans. Le dragage était donc nécessaire, à la fois pour le fonctionnement du port et le confort de ses usagers. Ainsi, jusqu'en mars, y compris de nuit, une pelleuse sur ponton flottant va extraire la vase : 43 000 m<sup>3</sup> de sédiments au total, déversés d'abord dans un cha-

land, puis déplacés jusqu'à la fosse de Kerouras, au large de Préfailles, où ils seront immergés dans une zone autorisée.

Cinq mois de travaux  
Toutes les mardis seront mises à profit pour faire avancer les opérations car le temps presse : à partir du 31 mars, les travaux devront s'arrêter afin de préserver la faune et la flore marines. Ils seront également interrompus tout ce mois de décembre, période la plus propice à l'activité ostréicole dans la baie

de Bourgneuf. L'avant-port présente une capacité d'accueil de 342 places en échouage et surplombé par un château d'eau, au XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété des seigneurs de Rais qui l'ont reconstruit en pierre. L'opération engagée a aussi comme objectif de maintenir l'attrait historique de la ria de Pornic : ses paysages de pêche, son charme balnéaire, ses ambiances océanes. Le coût des travaux s'élève à 1,5 M€, à la charge du Conseil général. Infos au 02 51 74 15 65



### SPORT Du matériel pour les clubs

Des centaines de javelots, tapis, arcs, cannes de golf, rubans... C'est le contenu de la dotation clubs 2008 du Conseil général, qui bénéficie cette année à 233 clubs de Loire-Atlantique. Voilà une réponse concrète du Département (financement de 140 000 €), aux besoins fondamentaux des clubs. Par ailleurs, le comité départemental handisport a également reçu des mains de Michel Ménard, vice-président du Conseil général délégué à la jeunesse, à l'éducation et aux sports, les clés d'un véhicule d'assistance.

Infos sur le site [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr), taper MAGSport



### INSTITUTION À la rencontre des maires de Loire-Atlantique

Le mois dernier, Patrick Mareschal et les conseillers généraux ont invité l'ensemble des 221 communes du Département à participer à trois sessions de présentation des différentes actions phares menées par le Conseil général, et qui impliquent directement les territoires : des projets dans le domaine de l'eau, du tourisme, de l'habitat et la préparation des contrats de territoires. Par cette démarche, le Conseil général s'affirme comme l'un des premiers interlocuteurs des maires, de par ses compétences (transport interurbain, collèges, action sociale, développement économique, environnement, etc.) et ses préoccupations en matière d'équilibre des territoires. Ces rencontres avec les élus locaux (147 communes représentées) ont permis également d'échanger sur les actions engagées.

### IMMATRICULATION



#### Marche arrière

Pour des raisons affectives, touristiques, éducatives... Peu importe, le Gouvernement a tenu compte des 64 % des Français (sondage IFOP) qui regrettaient la disparition du numéro de département sur les prochaines plaques d'immatriculation. La liberté du choix a été retenue : « le propriétaire du véhicule pourra faire figurer l'indicatif du département avec lequel il ressent les attaches les plus fortes ». Une question de « bon sens » pour les élus départementaux qui avaient, l'été dernier, été à l'origine de l'autocollant « 44, mon département, j'y tiens ! », distribué aux habitants pour défendre l'identité de la Loire-Atlantique. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ce numéro sera couplé avec « le logo de la région correspondante » selon le texte ministériel. « Mais laquelle ? » s'interroge Patrick Mareschal ? « Il serait paradoxal que les automobilistes, qui pourront choisir le numéro du département auquel ils sont attachés, soient interdits de choisir aussi l'emblème de la région. En particulier ceux de Loire-Atlantique, habitants de longue date et venus des autres départements bretons qui sont attachés à leur emblème commun, le drapeau breton. »

### Le haut débit pour tous



**Le Conseil général s'était engagé à ce que tous les territoires puissent bénéficier, dans les plus brefs délais, de l'internet haut débit. Dès janvier, les travaux commencent.**

Aujourd'hui, 98,8 % des foyers du département sont couverts par l'internet haut débit, dit aussi ADSL. Reste la problématique des « zones d'ombre » : au-delà de sept kilomètres à partir du central téléphonique, certains foyers n'ont plus accès à ce service devenu indispensable, la distance étant trop importante pour le relier aux habitations et aux entreprises. Sans intention de se substituer aux opérateurs de télécommunications, le Conseil général a décidé d'agir, en privilégiant la solution filaire : celle-ci vise à rapprocher les équipements ADSL du central téléphonique en créant des mini centraux implantés au plus près des usagers situés en zones d'ombre. En pratique, pour raccorder ces équipements, des travaux de génie civil devront également être conduits. Afin d'expérimenter cette solution technique, quatre sites pilotes ont été retenus : Drefféac, Corsept, La Rouxière, Corcoué-sur-Lognon - La Limouzinière. L'ouverture du service ADSL à ces usagers est envisagée avant l'été 2009. Au cas où cette alternative s'avérerait concluante, cette solution pourrait être appliquée à l'ensemble des territoires privés de haut débit. Le budget de l'expérimentation s'élève à 500 000 euros sur deux ans. Par ailleurs, le Département poursuit auprès des opérateurs un travail de recherche pour d'autres solutions innovantes, comme le réseau sans fil longue portée Wimax ou bien les technologies de téléphonie mobile de type 3G+.

### NATURE

#### À découvrir

La ligne pour la protection des oiseaux propose ses derniers rendez-vous de 2008, avec la découverte de l'étang de Clégrec, refuge de très nombreux oiseaux hivernants, comme le très rare et discret butor étoilé (en photo).  
 le 13 décembre, sortie gratuite sur réservation au 02 51 82 02 97

Et aussi : le littoral du Pouliguen (le 13 également), la découverte de l'étang de Tesdan à Saint-Nicolas-de-Redon (le 14) et une rencontre avec Erwan Balanca, photographe : *Retour d'Istade*, à Nantes, le 18.  
 Infos sur le site [loire-atlantique.lpo.fr](http://loire-atlantique.lpo.fr)



### SOLIDARITÉS

#### Réveillons

Parce qu'au moment de Noël donner prend tout son sens, la Fondation de France apporte son soutien, du 20 au 31 décembre, à l'organisation de *Réveillons de la solidarité* partout en France : un repas, des spectacles, un événement pour sortir d'une logique d'assistantat et retrouver dignité et fierté.  
 Infos au [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

#### Achat solidaire

Handicap international propose le « sac à sapon », produit à vocation humanitaire. L'intégralité des bénéfices générés par sa vente finance des actions en faveur des personnes handicapées. Mieux encore : ce produit 100 % naturel est conditionné par des personnes handicapées, favorisant ainsi leur intégration sociale et professionnelle.  
 Disponible à la vente

### EXPOSITION

#### Système solaire

Infini, intrigant, le système solaire livre une partie de ses mystères à la Maison du Département d'Ancenis, une exposition réalisée avec la Société d'astronomie de Nantes et l'association Castel astro à Châteaubriant.  
 À voir jusqu'au 27 février 2009, 40 place Saint-Pierre à Ancenis, tél. 02 51 14 04 60

### RELATIONS INTERNATIONALES

#### Agir, pour le développement



Pour la troisième année consécutive, le Conseil général stimule la solidarité internationale en soutenant 37 projets associatifs.

C'est le sens du partenariat : la solidarité internationale, dimension de la solidarité à destination des pays en voie de développement, ne se réduit pas à de l'assistance. Elle signifie au contraire la volonté de construire des rapports humains, de concrétiser des projets luttant contre le mal-développement. « Nous ne pouvons ériger la solidarité en priorité dans

notre département, et ignorer ce qui se passe ailleurs », a répété Michel Merlet, conseiller général en charge des relations internationales, le 7 novembre dernier lors de la journée *Europe et solidarité internationale* organisée à l'Hôtel du Département. Le conseiller général de Clisson a également rappelé le rôle de l'Appel à projets associatifs de développement international (APADI 44), agissant comme un véritable outil de financement au service du tourisme solidaire, de l'environnement, de la santé...

Cette année encore, de nombreuses associations de Loire-Atlantique se sont distinguées comme France Haiti Artisans Desdunes. Son président M. J. Garaud était venu présenter les résultats de son travail de formation et d'éducation à l'environnement, avec trois cadres associatifs haïtiens : Marie-Andrée Régisre, Samad Villard et Daniel Milfort (en photo avec Michel Merlet).

Infos au 02 40 99 11 88 et sur le site [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr), taper MAGapadi

LE 6 NOVEMBRE 2008

## Les conseillers généraux ont décidé...

Élus pour six ans, les 59 conseillers généraux composent l'Assemblée départementale. Chaque mois, des dossiers sont étudiés, des décisions sont prises par la Commission permanente.



### Logement

Le Département travaille directement avec les communes et intercommunalités pour contribuer, là où les besoins sont les plus importants, à la construction de nouveaux logements. Toutes les décisions ci-dessous concernent des logements locatifs abordables.

Ainsi, 72 957 € ont été accordés à la commune d'Ancenis pour 18 logements ; 49 558 € à Guérande (2) ; 50 685 € à La Turballe (5) ; 87 853 € au Croisic (1) ; 14 000 € à Saint-Lyphard (5) ; 5 380 € à La Baule pour la viabilisation du foyer des jeunes travailleurs comportant 20 logements ; 1 399 € à Saint-Molf (4) ; 55 316 € à Balz-sur-Mer (3). Par ailleurs, 10 000 € et 30 000 € ont été respectivement accordés aux communes de Sainte-Reine-de-Bretagne et du Cellier pour la réalisation de 3 logements d'urgence.

### Éducation

Collèges, aide à la construction d'écoles primaires et maternelles, le Conseil général investit dans l'éducation. 10 collèges publics ont fait l'objet de décisions de travaux d'amélioration ou d'extension : Jean-Mermoz à Nozay, Jacques-Brel à Guérande, Paul-Gauguin à Cordemais, Arthur-Rimbaud à Donges,

Raymond-Queneau à Machecoul, René-Guy-Cadou à Montoir-de-Bretagne, Pierre et Marie-Curie au Pellerin, Saint-Exupéry à Savenay, René-Guy-Cadou à Saint-Brevin-les-Pins, Paul-Doumer à Nort-sur-Erdre et Jean-Mounès à Pornic. Les 57 collèges privés bénéficieront d'un total de 3 238 710 € de subventions de fonctionnement et d'investissement. 647 541 € ont été accordés à 13 communes pour l'amélioration de leurs écoles primaires ou maternelles.

### Économie

Le Conseil général accompagne la dynamique économique pour favoriser l'emploi.

65 712 € ont été accordés à 12 nouveaux exploitants agricoles à Vue, Guéméné-Penba, Marsac-sur-Don, La Chevrolère, Le Pellerin, Gouffé, Parcéul, Jans, Mousis, Geneston, Nantes et Saint-Vincent-des-Landes. Une subvention d'investissement a également été adoptée pour la section régionale de la conchyliculture pour la reconstruction de la baie de Bourgneuf. 274 000 € ont été affectés au soutien à la création d'entreprise et 110 950 € pour l'économie sociale et solidaire.

### Services aux personnes

De nombreux dossiers étudiés concernent la restructuration des résidences pour personnes âgées.

1 473 073 € ont été attribués pour restructurer et agrandir la résidence Notre-Dame-de-Toutes-Aides à La Chapelle-des-Marais ; 1 740 260 € pour l'établissement Saint-Martin à La Chevrolère ; 605 307 € pour la résidence Victor-Écomard à Sainte-Pazanne ; 536 522 € pour la maison de retraite de La Houssais à Rezé et 76 523 € pour l'extension de la résidence Val de Brutz à Rougé. Le Conseil général a également décidé d'accorder 2 500 000 € aux associations d'aide à domicile pour accroître la formation et la qualification des professionnels.

### Culture

Jeunes ou moins jeunes, les habitants de Loire-Atlantique doivent pouvoir se cultiver et se distraire partout dans le département.

Le Conseil général apporte son soutien financier à 15 écoles de musique pour un montant de 280 205 €. La salle de cinéma Le Cep à Vallet bénéficie d'une subvention de 11 600 € et, dans le cadre des contrats de territoire, 783 400 € sont attribués aux intercommunalités pour construire ou aménager les équipements culturels suivants : théâtre municipal à Saint-Nazaire, bibliothèque à Saint-Sulpice-des-Landes, bibliothèque à Sion-les-Mines, médiathèque à Cordemais, espace culturel à La Grogonnais, musée Huard pour la communauté de communes du Castelbriantais et salle d'exposition à La Chapelle-Launay.

Les sessions réunissent quatre fois par an les 59 conseillers généraux qui votent les politiques publiques ainsi que le budget.

## CANTON DE NANTES 8



MICHEL MÈNARD  
02 40 99 12 55  
michel.menard  
Bc944.fr

### Canton de Nantes 8

24.174 habitants, 4 quartiers :  
- la Tortière,  
- le Port Boyer,  
- l'Étauillière,  
- la Beaujoire,  
- Saint-Joseph-de-Porterie.  
- Chantrerie - Gachet.

Transports  
- Réseau TAN (bus, navettes et tramway) 0 810 444 444  
ou www.tan.fr  
- Vers l'extérieur, réseau Lias (R) 0 820 087 154  
0,15 € / km  
ou www.gia.fr/lia  
- Trains en correspondance : toute l'information intermodale sur www.destino.fr

## Terrains de sport



Équipements, matériels, encadrement, la pratique sportive est un enjeu réel de ce canton nantais.

Ces derniers mois, l'intervention du Conseil général s'est manifestée à plusieurs reprises : la réalisation d'un terrain de football synthétique pour l'association La Saint-Pierre-de-Nantes a pu compter sur une aide départementale de 134 472 €, et la création d'une salle multisports pour l'amicale Don Bosco a bénéficié d'un soutien global de 293 312 €. Par ailleurs, la pratique de l'aviron continue de « s'ouvrir à tous les publics, l'augmentation du nombre d'adhérents au club est très nette, les jeux Olympiques ont eu à ce titre un effet indiscutable », indique Laurent Vesperini, responsable technique du club Léo-Lagrangé. « Nous disposons

d'une flotte de 94 bateaux, les dernières embarcations ont pu être acquises grâce à l'aide du Département. Nous proposons à la fois de la compétition, de l'aviron loisir, et même scolaire, puisque les collégiens de Rutigliano et Petite-Inde ont intégré la pratique de cette discipline dans leur programme. » Le bénévolat sportif est également soutenu grâce à l'apport technique du Département aux clubs. En effet, pendant la saison, un encadrant sportif professionnel dépêché par le Conseil général vient assister les entraînements des bénévoles, comme c'est le cas cette année au Beaujoire basket club.

## Rutigliano\*, va lontano

Le collège du canton, qui porte le nom de ce résistant nantais mort le 6 mai 1945 à l'âge de 24 ans, connaît une activité éducative hors du commun : « voilà près de 20 ans que nous apprécions le partenariat avec le club d'aviron Léo-Lagrangé, qui permet à nos élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de choisir cette discipline en option », raconte Thierry Paulin, principal du collège. « Une autre spécificité de notre établissement est l'option breton - langue régionale proposée aux collégiens, ce qui constitue en fait la continuité de

l'enseignement dispensé par l'école élémentaire des Marsauderies. Les élèves ayant accompli leur scolarité bilingue dans cette école peuvent poursuivre leur apprentissage au collège Rutigliano. » L'accompagnement éducatif, artistique, culturel n'est pas en reste : une section européenne en allemand, la mise en place d'un journal interne, du théâtre en anglais - le collège sait manier les disciplines et les langages.

\* Librairie de son prénom.

## EN BREF



### Hänsel et Gretel

Le multi accueil implanté à Saint-Joseph-de-Porterie n'est pas une structure associative comme les autres. Dans ses locaux respectant les normes environnementales, il développe son projet de bilinguisme précoce, franco-allemand. Un cas unique dans le Grand Ouest. Mais c'est avant tout pour ses créations de places pour les tout-petits que le multi accueil Hänsel et Gretel, lieu d'échanges interculturel, est soutenu par le Conseil général.  
Contact : 3 rue de la Planche au Gué, tél. 02 40 50 50 75

### Faune mieux soignée



C'est dans les anciennes écuries du château de la Chantrerie, entièrement rénovées, que le centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes a pris ses marques, il y a un an. À vocation scientifique et pédagogique, le centre sait aussi s'adapter aux urgences écologiques : il avait été mobilisé pour accueillir et soigner près de 11 000 oiseaux souillés par la catastrophe de l'Erika, il y aura bientôt dix ans.  
Contact : Atlanpole - la Chantrerie, tél. 02 40 68 77 77





JOËL GUERRIAU  
02 40 99 03 26  
joel.guerriau@cg44.fr

## S'entendre avec des signes



Canton de Nantes 10  
35 648 habitants,  
2 communes  
- Nantes (Perrillat)  
- Saint-Sébastien-sur-Loire.  
Transport  
- Réseau TAN  
0 310 444 444  
ou www.tan.fr  
et réseau TER  
0 891 705 805  
- Vers l'extérieur  
réseau Lila, tél.  
0 825 387 156  
0 10 14 4 (moy)  
ou www.cg44.fr/lila  
Transit et  
correspondance  
www.destinee.fr

Pour faciliter l'échange entre personnes sourdes et personnes entendantes, l'Institut de la Persagotière, à Nantes, enseigne à tous la langue des signes.

La langue des signes française (LSF) est une langue à part entière, avec son vocabulaire, sa grammaire, sa syntaxe. Depuis 1999, elle est d'ailleurs reconnue comme l'une des langues européennes. L'Institut de la Persagotière a conçu des modules de formation adaptés à des demandes émanant tant des professionnels intervenant auprès des personnes sourdes que de personnes intéressées par la langue des signes. De l'initiation du débutant à l'éloquence du maître, cinq niveaux d'apprentissage sont proposés à l'Institut et sur l'ensemble du département. « Nous travaillons beaucoup avec les entreprises et les administrations », explique Fanny Salié, directrice de l'établissement. « Nous constatons à ce titre que celles-ci montrent une volonté de plus en plus forte de rendre accessibles leurs espaces de travail aux personnes sourdes. »

**Réel engouement**  
Depuis les premiers dispositifs réglementaires de 1991 qui autorisaient enfin l'enseignement de la LSF, les

mentalités ont beaucoup évolué. Pour preuve, la demande croissante d'inscriptions aux cours : en 2007, pas moins de 550 personnes ont bénéficié de cours de langue des signes à la Persagotière, et près de 6 000 heures de formation ont été dispensées. Fanny Salié le confirme : « Nous sommes de plus en plus sollicités par des parents, des amis, des collègues de travail de personnes sourdes ou tout simplement par des personnes curieuses. » La formation à la langue des signes s'ajoute à d'autres services proposés par l'Institut : interprétariat, accompagnement social et professionnel, centre de documentation spécialisée, etc. Afin de faciliter leur accès aux personnes intéressées, depuis cet automne, ces services sont rassemblés en un lieu unique, une innovation dans le Grand Ouest. À noter que des conférences sur la question des troubles du langage et de la surdité sont régulièrement organisées à l'Institut.

☉ Contact : centre de formation de la Persagotière, tél. 02 40 75 63 15

### EN BREF

**Saut de Loire**  
Le coup d'envoi de la construction du pont reliant Saint-Sébastien-sur-Loire à l'île de Nantes est donné, les travaux peuvent commencer. À ce jour, dans le cadre du contrat de territoire signé avec Nantes métropole, le Conseil général a apporté son concours à hauteur de 3 045 000 euros.

### Souffler au point AIR

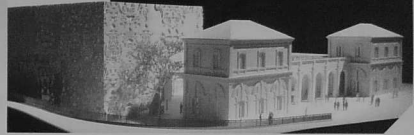


AIR comme accueil, informations, rencontres. Depuis 2000, le centre social René-Couillaud développe un lieu relais pour les personnes ayant des problèmes de santé ou rencontrant des difficultés sociales. Sorties, activités de bricolage, ateliers d'écriture et soirées poésie y sont organisés régulièrement par des bénévoles et des professionnels du centre. Ces rendez-vous permettent de tisser des liens, de rompre l'isolement, de se (re)construire. Un espace spécial est aussi dédié aux enfants et à leurs parents pour échanger, ou jouer. Depuis sa création, ce concept social s'est développé. Aujourd'hui, une quinzaine de structures de réinsertion est associée au centre, participe aux animations et oriente les usagers. Le Conseil général apporte un financement au point AIR à hauteur de 16 000 euros.  
☉ Contact : centre socioculturel René-Couillaud, tél. 02 40 80 57 71



GÉRARD MAUDUIT  
02 40 99 03 44  
gerard.mauduit@cg44.fr

## Un théâtre en 2011



En 1994, la ville de Saint-Nazaire lance le projet Ville-Port destiné à réhabiliter son ancienne base de sous-marins. Quatorze ans plus tard, avec le soutien du Conseil général, la dernière pièce maîtresse de ce pôle culturel s'apprête à prendre place.

Canton de Saint-Nazaire centre  
23 936 habitants

Transport  
Pour sortir de l'agglomération nazaréenne : réseau Lila, infos au 0 825 387 156 (0,10 € / min) et www.cg44.fr/lila  
Pour prendre le train TER au 0 891 705 805 (tarification commune Métropole cars, TER, bus et tramway) STRAN : www.stran.fr (bus et tramway) infos au 02 40 00 75 75

C'était le défi lancé aux architectes : implanter le théâtre dans l'ancienne gare des transatlantiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Son grand hall de verre aujourd'hui disparu a inspiré Karine Herman, qui a choisi de conserver ce vide. Autour prendront bientôt forme des bâtiments dont le béton sera tantôt lisse, tantôt recouvert d'une dentelle baroque. La nouvelle salle pourra accueillir 900 spectateurs : un bel outil pour le Fanal, la scène nationale de Saint-Nazaire. Bertrand Salanon, son co-directeur par intérim, précise : « Avec le nouveau théâtre, nous allons gagner en rayonnement. » En plus de promouvoir

le théâtre, la musique et la danse, le Fanal doit favoriser la création d'œuvres contemporaines. « Le théâtre sera doté d'une salle de création complètement équipée. On pourra y accueillir une centaine de personnes et lever un coin du voile pour montrer comment les compagnies travaillent, pour organiser des rencontres avec les équipes artistiques... » Les travaux commenceront en septembre 2009 pour une livraison prévue à l'automne 2011. Le Conseil général y participe à hauteur de 350 000 euros sur un coût total de 16,5 millions d'euros.  
☉ Contact : Le Fanal, tél. 02 40 22 91 36 et www.lefanal.fr.

### EN BREF

#### Bot d'art au Grand Café



Le Grand Café est un lieu d'exposition consacré aux artistes contemporains. Fondé par le père d'Aristide Brandt en 1864, il est racheté par la ville en 1994, avant d'être reconnu centre d'art contemporain en 2004. Du 13 décembre au 22 février prochain y sera présenté le 3<sup>e</sup> volet de Modernité, une exposition sur l'architecture, consacrée cette fois aux rapports entre la modernité et la notion de "ruine" dans l'espace urbain. Plusieurs des artistes invités s'inscrivent dans un dialogue avec des figures historiques de l'art des années 70, telles que Gordon Matta-Clark ou Robert Smithson. D'autres se penchent sur les formes et le design de l'ère industrielle moderne.  
☉ Contact au 02 44 73 44 00 et sur le site : www.grandcafe-saintnazaire.fr

### L'alvéole créative

La base de Saint-Nazaire est devenue un cœur créatif palpant depuis que le LIFE et le VIP sont venus se loger dans sa quatorzième alvéole, immense

hangar en béton destiné jadis à abriter les sous-marins. Le LIFE est un espace dédié à la création qui offre près de 2 000 m<sup>2</sup> et 11 mètres de hauteur pour accueillir les projets internationaux les plus ambitieux. L'imposant radôme qui le couronne constitue un espace d'accueil lumineux et insolite. Quant au VIP, déjà bien connu des amateurs de musiques actuelles, il accueille 50 concerts par an. Il abrite également un centre de ressources et trois studios de répétition entièrement équipés.



☉ Contacts : Le LIFE, tél. 02 28 54 99 45 et www.life.org / Le VIP, tél. 02 40 22 43 05 et www.les-escaltes.com

### Mineurs en danger

Dès 1995, une permanence d'accueil s'est ouverte aux urgences pédiatriques du centre hospitalier de Saint-Nazaire. Ce service prend en charge, sur le plan médical, psychologique et social, les enfants victimes de violences sexuelles. Il a accueilli 155 enfants en 2007. Le Conseil général participe à son fonctionnement à hauteur de 13 877 €. ☉ Contact au 02 40 90 61 99



Leslie, bénévole pour le Secours populaire

## La solidarité à visage découvert

En ces temps secoués par la dureté de la vie, notamment économique, l'action du Conseil général, "Département de toutes les solidarités", n'a jamais été aussi cruciale. Auprès des associations, des bénévoles, des professionnels de la solidarité, son engagement est quotidien.

Logement en crise, précarité de l'emploi grandissante, coût de la vie en hausse, le quotidien de bon nombre d'habitants de Loire-Atlantique ne cesse de se dégrader : ce sont des bénéficiaires du RMI (un tiers d'entre eux possèdent un diplôme), ce sont des familles monoparentales qui peinent à retrouver un équilibre, des retraités délaissés par leur famille ou qui n'arrivent plus à vivre de leur seule pension, des étudiants en mal de logement ou de finances pour assurer leur avenir. Et aujourd'hui, même travailler de façon stable ne protège pas de la précarité. Ce sont ces

habitants-là qui, pour s'en sortir, sont soutenus par les structures de solidarité.

### Rencontres

L'action du Conseil général suit chaque jour la même ligne de conduite : protéger, soutenir, encourager, sans assistanat, sans complaisance aucune. Au moment où il lance un appel aux bonnes idées pour relayer, concrètement sur le terrain, des initiatives de solidarité auprès des personnes âgées, des sans-emploi, des personnes touchées par un accident de la vie (lire aussi page 16),



En consacrant près de 44,8 % de son budget à des dépenses à caractère social, le Conseil général répond à ses compétences obligatoires (actions pour l'insertion, gestion du RMI, Protection maternelle et infantile, aides pour les personnes âgées...). Il apporte aussi son soutien à près de 6 000 associations dont la plupart œuvrent dans le domaine des solidarités.

Loire-Atlantique magazine est allé à la rencontre d'acteurs de cette solidarité. Ce sont des hommes, des femmes, le plus souvent des bénévoles, des associations ou des professionnels qui partagent, parfois dans l'ombre, les mêmes valeurs solidaires. En offrant du temps, de l'énergie, et beaucoup de générosité, ils portent en eux le besoin de tendre la main.

### Se nourrir, d'abord

C'est une réalité qu'on aurait crue d'un autre âge : dans la Loire-Atlantique comme partout en France, de nombreuses personnes ne mangent pas à leur faim. L'aide alimentaire est pourtant le premier moyen pour retrouver une

place digne au sein de la société, c'est la face cachée de l'immense iceberg de la solidarité. Au cœur du système, il y a les Banques alimentaires, associations loi 1901 à but humanitaire : elles collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, la lutte contre le gaspillage, le don, le mécénat. Elles partagent ensuite ces denrées avec un réseau d'associations et d'organismes sociaux de proximité.

À Nantes, ce centre stratégique lutte toute l'année car l'urgence ne se cantonne plus, et depuis longtemps, à la période hivernale. Franck Bonduelle le sait. Depuis cinq années, il est prési-

dent de la Banque alimentaire de Loire-Atlantique. Le jeune retraité joue les prolongations : « J'ai longtemps été responsable des achats pour une entreprise d'agroalimentaire. Aujourd'hui, je mets à profit mon expérience comme un don, bénévole, donc non intéressé. Notre engagement ne s'arrête pas à la simple distribution de colis, il prend une autre dimension, l'aide alimentaire fonctionnant comme un moteur de lien social. D'ailleurs, notre structure fonctionne en chantier d'insertion grâce à des emplois aidés. Les profits sont différents et complémentaires, c'est ce qui fait la richesse de notre action. »

☎ Contact : Banque alimentaire à Nantes, tél. 02 40 52 03 61



Les bénévoles du Secours populaire

Dominique, bénévole au Secours populaire

### L'AVIS DE

#### Alain Robert

Vice-président du Conseil général en charge de la solidarité et de l'insertion

« On a souvent tendance à considérer la société comme individualiste et repliée sur elle-même. La société qui nous entoure est pourtant animée de réseaux de fraternité et de solidarités incontestables, utiles pour bon nombre de familles en difficulté.

La ligne de conduite que nous avons choisie pour la Loire-Atlantique, en 2004, épaula et soutient cette dimension humaine.

C'est un choix assumé puisque le Département consacre une partie importante de son budget à des formes concrètes de solidarité. »



Jean-Pierre, bénévole de la Banque alimentaire

solidarités

Donner du temps, aider les autres, soutenir les plus démunis

► Arriver à s'en sortir

À Batz-sur-Mer, Dominique Baudry a d'abord été bénéficiaire et bénévole au Secours populaire, avant de voler de ses propres ailes. « Il y a deux ans, j'avais à peine 200 euros par mois pour vivre. La vie a changé avec le Secours populaire et j'ai pu retrouver du travail. Aujourd'hui, ma stabilité ne m'empêche pas de continuer de donner un coup de main et je m'organise pour être là quand le besoin se fait ressentir. Pour les journées de distribution, j'essaie de décomplexer les gens, je comprends leur galère, et je sais aussi que certains arriveront à s'en sortir. »

► Contact : Secours populaire de Batz-sur-Mer, tél. 02 40 23 71 11

► Un acte militant

La Croix-Rouge française a pour mission de protéger celles et ceux dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles. « La violence du quotidien est une réalité : un côté de la vie impressionnant, des difficultés pour acquiescer ou conserver son emploi, pour se loger... Être solidaire, c'est pour moi un acte militant, celui d'être généreux, d'aller vers les autres sans pour autant m'apitoyer sur leur sort. Je me mets à leur portée, simplement pour écouter, défendre les valeurs humaines en lesquelles je crois et qui peuvent redonner confiance aux gens. » Théodore, 41 ans, bénévole pour la Croix-Rouge française.

► Contact : Croix-Rouge française à Ancenis, tél. 02 40 83 39 99

► Une forme de partage

« Être bénévole au Secours catholique, c'est d'abord aller à la rencontre des gens, de toutes ces familles heurtées parfois par une extrême pauvreté. » Bernadette Lucas est responsable de l'accueil secours de Saint-Nazaire. « Certaines personnes viennent ici car elles sont en très grande détresse, certaines n'ont même pas un euro pour s'acheter une baguette. Le Secours catholique propose un accompagnement différent, qui va au-delà de la simple distribution. C'est un véritable don de soi, vécu comme une forme de partage avec ceux à qui la vie n'a pas souri. »

► Contact : Secours catholique de Saint-Nazaire, tél. 02 40 66 17 01



Une épicerie solidaire, organisée par le Secours populaire



Des bénévoles aux Restos du cœur

Magali, bénévole aux petits frères des Pauvres

► Générosité entre voisins

« J'habite une maison située juste à côté de la sienne. Je la sais souvent seule, je vais la voir, on parle de tout et de rien, je lui propose de faire quelques courses pour la soulager. Pour Noël, je lui offrirai de venir à la maison. C'est dans ma nature d'être généreux, je pense, on devrait tous prendre soin des uns et des autres. » Karl, de Couëron, rend visite chaque semaine à sa voisine Bertille, 86 ans.

► Petits frères, grandes causes

Magali Galliou, institutrice, est aussi bénévole auprès des petits frères des Pauvres depuis mai 2006. « Cela a correspondu avec un moment de vie où j'avais besoin de mettre ma disponibilité au profit d'autres personnes et de m'investir dans une cause qui suggère un besoin d'aide de proximité. » Elle assume sa fonction avec beaucoup de

simplicité : accompagner de temps à autre une personne âgée, lui être d'une compagnie sympathique : « le contact entretenu se construit sur une relation de confiance. Faire preuve d'une grande capacité d'écoute, s'adapter à l'autre sont indispensables. Accompagner ceux qui souffrent, même dans les derniers instants de leur vie, n'est pas toujours facile, c'est un équilibre à trouver avec sa propre vie. »

► Contact : les petits frères des Pauvres, tél. 02 40 68 96 96

► Au cœur des Restos

« L'association va au-delà de la simple distribution alimentaire, nous menons un travail d'accompagnement pour aider ces personnes à retrouver une place au sein de la société », a dit Camille, un bénévole nantais. Initiés par Coluche, les Restos du cœur connaissent encore aujourd'hui un succès jamais démenti. Plus de 15 000 personnes ont été

accueillies l'an passé dans la Loire-Atlantique, où l'association compte 34 centres, 3 chantiers d'insertion, 12 jardins de proximité. À Guéméné-Penfao, Dominique Bréger fait partie des 40 bénévoles du centre, où il est responsable des approvisionnements. « La précarité n'est pas forcément urbaine ; dans nos centres de campagne, les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté sont nombreuses. J'ai été maire d'une petite commune et je connais les difficultés rencontrées par ces personnes pour joindre les deux bouts. Désormais, je donne du temps, et ma

motivation est simple : venir en aide à ceux qui n'ont pas grand-chose, voire absolument rien. »

► Contact : Restos du cœur de Guéméné-Penfao, tél. 02 29 05 03 38

► Solidarité en actes

« Le terme "solidarité" est parfois ébré dans tous les sens, Emmaüs lui donne pourtant un sens depuis 50 ans, en le transformant en actes. Tous les jours, ce sont les Compagnons qui génèrent cette solidarité avec leur travail, de ramassage, de petit entretien, de vente d'objets et bien sûr de restauration. Ils

se destinent à des familles en grande misère sociale, les deux tiers sont des cas de personnes isolées et de familles monoparentales. » Le récit de Léon, 47 ans, est sans ambiguïté : « L'abbé Pierre avait milité à l'hiver de 1954 pour une "insurrection de la bonté". Un demi-siècle plus tard, le phénomène de l'exclusion atteint des sommets. Les solutions pour venir à bout de la précarité ne sont pas légion, mais avec d'autres associations, nous arrivons à la faire reculer sensiblement. »

► Contact : Emmaüs 44, tél. 02 40 75 63 36



Les bénévoles d'Emmaüs 44

Amauru, pompier volontaire

Être volontaire, fédérer les énergies, faciliter l'insertion

► Sur la grande échelle

En France, 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Dans la Loire-Atlantique, ils sont 3 544 volontaires répartis sur 221 communes et 95 centres de secours. Amaury Depaape intervient pour le centre de secours de Joué-sur-Erdre. « Je ressens ce besoin de secourir. C'est un choix de vie, une vocation, car le bio peut sonner à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Forcément, les interventions se conjuguent avec notre vie familiale, mon épouse jouant à ce titre un rôle dans cet engagement. Nous sommes parfois confrontés à des situations difficiles, à des

souffrances, auxquelles on ne s'habitue pas et on ne peut rester insensible. Mais pompier volontaire dépasse le simple secours à la personne : on est là aussi pour soutenir les gens moralement. Cette mission me procure une fierté en toutes circonstances : sur le plan des relations humaines, le défi est immense. Je me pose souvent la question : "pourquoi ne me suis-je pas engagé plus tôt ?" »

► Infos sur le site [www.sdis44.fr](http://www.sdis44.fr)


► L'insertion, moteur social

Françoise Michelet est encadrant technique à Nantes écologie, une activité d'insertion autour du livre et de son reconditionnement. « Ma fonction est


d'accompagner des salariés en contrats aidés, mais j'assume surtout un suivi individuel de ces personnes. Avoir un emploi, cela peut vite paraître conflictuel, mais il faut sans cesse se projeter vers l'avenir, et maintenir sa motivation à ce niveau important. C'est un travail qui se mène avec les agents d'insertion du Conseil général. Ce n'est pas toujours facile, et je le vis comme un véritable engagement social. Notre rôle va donc au-delà du simple encadrement, car l'insertion par l'emploi est liée à d'autres problématiques, comme la famille, la santé, la situation financière, sociale. C'est un équilibre à trouver. »

► Contact : Nantes écologie à Nantes, tél. 02 41 82 05 41


TEMOIGNAGES



« Être solidaire c'est pouvoir aider les autres, avec une sorte d'attention et de sympathie, sentir ce qui peut être important pour eux. »  
Rui, 46 ans



« Il y a plein de formes de solidarité, du coup de main à l'engagement associatif. Les associations sont indispensables pour l'information et la prise de conscience. En voyant certains s'engager, d'autres se disent : "pourquoi pas moi ?" Mais par égoïsme ou par peur, beaucoup ne le font pas. »  
Aurore, 26 ans



« La solidarité est quelque chose de collectif, avec une notion de partage, de cohésion entre des personnes pour créer des fonds, des activités. Pour moi, la priorité est l'enfance et la lutte contre la pauvreté. »  
Joël, 18 ans



« Être solidaire, c'est agir ensemble, main dans la main. Je suis dans une association où l'on rencontre des SDF, on les écoute, on essaie de les soutenir. Je sais que ce rendez-vous, pour eux : c'est la fête ! »  
Coline, 23 ans



« La solidarité, c'est d'abord partager les richesses. Dans notre société individualiste, l'ouverture et le respect des personnes, handicapées ou âgées, ne sont guère d'actualité. Mais les petites sociétés de services à la personne sont un tremplin professionnel pour les jeunes. »  
Alain et Colette, jeunes retraités

► Du pain contre la faim

L'association éponyme montre depuis près de 17 ans comment « l'humanitaire peut s'exercer auprès de nous ». Monique Hias, l'actuelle présidente, n'aime pas parler en son nom, elle préfère souligner le travail accompli par les équipes de ramassage de « ces tonnes de pain\* rassis provenant des invendus, des non consommés dans les restaurants, les écoles et les grandes surfaces. Elles sont ensuite transformées en chapelure pour être revendues aux industriels de l'alimentation animale. » De fil en aiguille, l'association a réussi à mettre en place une vraie chaîne de produc-

tion solidaire. Son bilan est louable : de nombreux projets ont été menés à bien dans le monde, grâce au pain sauvé des poubelles. « Halte au gaspillage ! », martèle Monique Hias, pour qui « la fraternité est une valeur à entretenir au jour le jour. En passant le flambeau à l'association Trajet - qui a transformé le travail bénévole en chantier d'insertion -, toutes les valeurs que nous avons développées se sont amplifiées : recyclage, protection de l'environnement, solidarité, éducation, économie solidaire. »

\* En 2007, 744 tonnes de pain ont été collectées.  
► Contact : Du pain contre la faim à Orvault, tél. 02 40 63 00 20



L'équipe de l'association Du pain contre la faim

Être solidaire : un état d'esprit, une profession aussi

► Un gros nez rouge à l'hôpital

Pour réduire le stress de l'hospitalisation des enfants, de drôles de personnages viennent au CHU leur rendre visite... Docteur Hervé, Huguette Espoir, Moustique, Sidonie Bidon, Geoffroy... En voilà une bande de clowns ! Et même de vrais clowns, des professionnels appartenant deux par deux couleurs et chambres du CHU. Partout où il y a des gamins, du

banal bras cassé aux « enfants atteints de malformation de naissance ou d'un cancer », explique Geoffroy, alias Olivier Clénat. Dans ces situations dramatiques, les clowns font leur métier. L'objectif de l'association Le Rire médecin est justement « de faire oublier aux enfants le moment difficile qu'est l'hospitalisation. On les voit deux fois par semaine, des relations se tissent :

des enfants de 5 ans parlent de la mort avec nous. Un enfant, ça joue : avec nous il a le droit. Quand il nous dit "allez, on va jouer !", qu'il décide à quoi, et qu'il joue avec nous, alors c'est nous qui sommes heureux ! » Si pour Geoffroy et ses compères il s'agit bien d'un métier, avec formation médicale tous les deux mois, c'est un travail d'équipe qui se joue, en lien constant d'équipe pour s'informer de la santé de ceux qui ils vont voir ou revoir, en bonne relation avec le personnel soignant, et à l'écoute des parents et des enfants. Un métier qui a à voir avec l'engagement et le sens : « Je suis pour, quoi je me lève tous les matins. Même dans les moments difficiles que traversent les enfants, il y a toujours un petit rayon de soleil qui peut passer. Comme quand des parents nous disent que leur enfant hospitalisé depuis deux semaines, c'est la première fois qu'ils le voient rire. »  
► Contact : Tél. 01 42 72 41 31



Le Rire médecin au CHU

L'AVIS DE

Martine L'Hostis  
Conseillère générale de Vertou

« Avant, les générations cohabitaient par nécessité plus que par choix. Aujourd'hui, les sociétés sont devenues plus urbaines, avec des modes de vie et d'habitat qui séparent doucement les générations. La création de lien social est devenue une nécessité absolue. Comment faire pour favoriser cette solidarité ? C'est à chacun d'entre nous de devenir un acteur social, en s'entraïdant, en consolidant les liens qui nous unissent les uns aux autres. »



Marie-France et sa famille d'accueil

► ACCUEIL FAMILIAL : une démarche naturelle

Pour Laëticia Mériaud et sa famille, accueillir un adulte handicapé est « une démarche naturelle d'entraide ». Installée dans une grande maison de campagne à Legé, après plus de 16 ans d'activité comme animatrice en gérontologie, puis aide-soignante en anesthésie-réanimation, Laëticia souhaitait s'occuper de ses enfants « tout en accueillant chez nous un adulte en difficulté. Cette démarche me paraissait évidente et naturelle. Après un an de recherches, puis de rencontres avec des familles... J'ai découvert le dispositif du Conseil général permettant d'obtenir l'agrément pour devenir "accueillante familiale" de personnes handicapées ou âgées. » En juillet 2007, Marie-France, une femme de 53 ans partiellement handicapée, a rejoint son foyer. Cet hébergement devait être provisoire en attendant son admission en maison de retraite. « Son intégration s'est tellement bien passée que nous avons décidé qu'elle resterait avec nous tant que sa santé le lui permettra. J'espère le plus longtemps possible ! Mon mari et moi veillons sur elle chaque jour en aidant dans ses démarches et en lui apportant les soins nécessaires. Aujourd'hui, nos trois générations cohabitent dans un climat d'entraide et d'échanges. Sa présence est une grande source d'épanouissement et d'apprentissage des valeurs comme l'entraide, la différence. Elle est très présente pour les enfants avec lesquels elle partage des temps de lecture. Comme dans toutes les familles, il y a des hauts et des bas, mais chacun d'entre nous a su trouver sa place. Nous devrions d'ailleurs élargir le cercle familial, en accueillant bientôt un adulte porteur de la trisomie 21. J'encourage vivement d'autres couples avec ou sans enfant à s'engager. »  
► Contact : Conseil général, tél. 02 51 17 21 79



# Avec de l'imagination



Une lumière, une trouvaille, une idée pour plus de solidarité ? Le Conseil général lance un appel à projet pour aider les habitants à mettre en place des services d'entraide. Mode d'emploi.

Personnes âgées, petite enfance, insertion... Ces dernières années, dans bien des domaines, le soutien et l'écoute se sont professionnalisés. Pour autant, certaines personnes – qu'elles soient étudiantes, actives ou retraitées – restent prêtes à consacrer de leur temps à un projet qui leur tient à cœur, à une action nouvelle qui faciliterait la vie d'autres citoyens. « C'est en ce sens que le Département souhaite aujourd'hui faciliter et valoriser l'engagement social bénévole », explique Patrick Mareschal, président du Conseil général, « celui qui œuvre pour rapprocher les individus entre eux, pour améliorer la vie quotidienne des habitants et qui favorise la prise d'initiatives de tous, jeunes ou moins jeunes. Le but de cet appel à projet est de favoriser l'expression d'idées, l'émergence d'actions nouvelles portées par les citoyens au service d'autres citoyens. Par "nouvelle action", il faut comprendre une activité non professionnelle qui ne soit pas déjà créée ou portée par une entreprise, ou une association. »



### Plus-value sociale

Actions de solidarité de voisinage, échanges de biens contre savoir-faire, rencontres interculturelles, création

de liens entre les générations... Toutes les idées, pourvu qu'elles soient innovantes, sont les bienvenues – à condition évidemment qu'elles ne concurrencent pas une activité déjà existante.

« L'appel à projet du Conseil général s'adresse à des personnes motivées, des citoyens qui veulent réaliser ensemble, sur leur lieu de vie, un projet de services d'entraide. Ces initiatives collectives sont destinées à contribuer au maintien ou au regain des solidarités entre les habitants », insiste Patrick Mareschal. « Ces projets peuvent aussi être de véritables sources d'inspiration pour l'ensemble de la collectivité et apporter une réelle "plus-value sociale" ». Les projets retenus pourront bénéficier d'une aide financière d'un montant maximum de 10 000 euros et d'un coup de pouce significatif en terme de communication.

### Se mettre en action

Depuis le début du mois, les bénévoles volontaires peuvent se porter candidats et faire part d'ores et déjà de leur idée. Michèle Doucet, responsable de la

délégation de la solidarité du Vignoble nantais, est membre du comité de suivi local chargé de faire une première sélection des projets déposés.

Elle voit d'un bon œil cet appel à projet. « L'idée est intéressante dans le sens où nous intervenons en soutien direct à des initiatives locales. Lorsque celles-ci riment avec "intérêts collectifs", l'équation ne peut être que bénéfique », explique-t-elle. « De plus, cette "solidarité" est à prendre au sens très large du terme, il ne s'agit pas de proposer quelque chose forcément en faveur de l'insertion. Santé, culture, jeunesse, famille sont autant de domaines qui peuvent être investis. L'ennui de se constituer en réseau peut être aussi moteur d'une initiative. À terme, on peut penser que toutes ces idées encourageront d'autres citoyens à se mettre en action. »

En effet, même si beaucoup de belles initiatives citoyennes n'ont pas attendu cet appel à projet pour voir le jour. Une idée pour plus de solidarité ne peut qu'encourager un mode de pensée plus collectif, suscitant le changement au-delà d'une logique lucrative, simplement au nom du "bien vivre ensemble".

## TÉMOIGNAGES

### Ils ont de l'idée !



#### EN PRATIQUE

##### Qui est concerné ?

- Dans un premier temps, tout groupe de personnes peut répondre à l'appel à projet, qu'il soit constitué ou non en association,
- Les moins de 18 ans peuvent déposer un projet sous réserve d'être sous la responsabilité d'un majeur, reconnu comme le porteur du projet et qui devra être le président de l'association.

##### Comment se porter candidat ?

Les candidatures sont libres et doivent être adressées avant le 30 avril 2009 par courrier (uneidee@cg44.fr) ou par courrier postal à : M. le président du Conseil général, Hôtel du Département - 3 quai Célemy, 44 041 Nantes cedex 1. Les dossiers de candidature sont disponibles sur demande auprès du Conseil général ou de ses délégations de la solidarité (liste des coordonnées disponible dans le dépliant de présentation de l'appel à projet) ou sur [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr) en tapant MAGIdée

##### Quels sont les engagements des porteurs de projets ?

Les porteurs de projets seront sollicités par le comité de suivi local, afin que celui-ci puisse les accompagner et suivre les évolutions du projet. Ils pourront par ailleurs intervenir lors d'une réunion publique (locale ou départementale) pour échanger avec les partenaires, les usagers, les habitants, les associations, ceci afin de mutualiser les expériences existantes.

##### Quels sont les engagements du Conseil général ?

Le Conseil général s'engage d'une part à coordonner les projets retenus, à leur apporter son soutien financier et à communiquer au plus grand nombre sur ces nouvelles initiatives de solidarité.

✉ Pour plus d'informations : Conseil général, tél. 02 40 99 16 90 ou [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr)



Marine, 22 ans, étudiante

« À l'heure où de grandes réflexions sont menées sur le développement durable et sur les meilleurs moyens de préserver notre planète, je crois qu'il serait bénéfique de mettre en place et de développer un réseau départemental de covoiturage. C'est à mon sens une manière à la fois économique, écologique et... sympathique de sillonner la Loire-Atlantique. »



Fatiha, 30 ans, serveuse

« Internet est désormais un outil incontournable et efficace pour communiquer, effectuer des recherches pratiques, etc. Or, par manque de connaissances, beaucoup de personnes d'un certain âge n'ont pas accès aux richesses du web. Je pense qu'il serait intéressant que des initiés prennent un peu de temps pour former ceux qui ne connaissent rien à l'environnement informatique. Cela permettrait aussi de créer des relations entre jeunes et moins jeunes, entre voisins... »

## L'AVIS DE

### Charles Moreau

Conseiller général du canton d'Herbignac et membre du comité de suivi du bassin de Saint-Nazaire



« La solidarité est une responsabilité collective qui implique que le Conseil général offre une place importante aux initiatives citoyennes afin de maintenir ou de redynamiser le lien social dans nos territoires. Bien des associations œuvrent dans le champ social, nombreuses sont celles qui se sont professionnalisées pour assurer tant la qualité des services que la pérennité des actions. Nous savons également qu'il existe des besoins peu visibles pour la collectivité territoriale. Les habitants de la Loire-Atlantique ont certainement des projets qui n'entrent dans aucune "case administrative" et qui attendent un coup de pouce pour démarrer. L'appel à projet Une idée pour plus de solidarité s'inscrit dans ce souhait de permettre à chacun de devenir acteur. »



Fab, 43 ans, entrepreneur

« Autour de moi, j'entends souvent parler des problèmes de garde d'enfants que rencontrent certains parents : une nounou qui fait laux, des contretemps professionnels qui obligent à rester plus tôt le soir au travail, etc. On pourrait imaginer de créer un réseau d'entraide de dernière minute. Les parents disponibles prendraient alors en charge les enfants de ceux qui ont des obligations imprévues à gérer. »

à la rencontre... de l'énergie des vagues

# Une vague d'innovation

Une énergie à conquérir. Une énergie renouvelable. Le littoral de la Loire-Atlantique connaît aujourd'hui un nouveau succès, grâce au mouvement de ses vagues.



La machine est amarrée au fond de l'océan, son balancier qui l'agite produit de l'énergie

Énergie marémotrice, énergie des courants marins, thermique des mers, il existe aujourd'hui un foisonnement de technologies pour des fins de production d'énergie électrique. Parmi elles, les vagues se révèlent une énergie renouvelable, pouvant être exploitées à travers des dispositifs dits "houlomoteurs". À l'été 2010, au large des côtes du Croisic, une première plate-forme d'essais sera installée pour accueillir des systèmes de production d'énergie électrique à partir de la houle.

## Flotteur de 400 tonnes

C'est le Laboratoire national de mécanique des fluides de Nantes qui s'est lancé dans l'aventure. Il y a quelques années, pour imaginer ce Sem-REV, "site d'expérimentation en mer pour la récupération de l'énergie des vagues". Ce dispositif d'essais, premier du genre en France, « pourra accueillir des machines à convertir l'énergie des vagues en électricité, comme celle justement que nous concevons actuellement à l'École centrale », explique Aurélien Babant, co-inventeur et ingénieur de recherche (CNRS). « Ce prototype testé préalablement en laboratoire se nomme Searev, comprend système

électrique autonome de récupération de l'énergie des vagues ». Testé grandeur nature, il s'avérera, nous l'espérons, une technologie viable pour répondre à ces besoins énergétiques. » À quoi ressemble-t-il ? Ce Searev répond au principe d'un flotteur de 25 m de diamètre qui contient une roue pendulaire de près de 400 tonnes. L'énergie est produite par le mouvement du balancier agité par la houle, générant ainsi de l'électricité. Le courant est ensuite acheminé vers une base à terre par un câble sous-marin enfouï.

## Un rôle moteur

Cet équipement participera du développement des énergies propres

et renouvelables tout en procurant des débouchés pour l'économie de ses territoires. Ce centre scientifique jouera également le rôle de moteur économique pour cette filière naissante. En effet, les synergies avec les secteurs existants sont nombreuses : filière marine, mécanique, matériaux ou encore le génie naval. De même, la proximité du Port autonome de Saint-Nazaire est un atout pour le site localisé. Pour quel résultat ? 7 000 foyers pourraient être alimentés par une "ferme houlomotrice" qui occuperait une surface maritime de 1 km<sup>2</sup>. Le Croisic deviendrait alors un pôle d'énergie renouvelable, grâce à son océan.

L'investissement s'élève à 5,5 M€, dont 2,19 M€ apportés par la Région, 1,25 M€ par le FEDER, et 500 000 € par le Conseil général.

## INFOS MARINES

### Économie maritime

L'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR) est un centre de recherche et d'information en économie du transport maritime basé à Saint-Nazaire. Il vient récemment d'obtenir le prix 2008 de la Fondation Claude-Boquin décerné par l'Académie de marine. Ce prix récompense le travail d'analyse et d'information sur l'économie des industries maritimes que mène l'ISEMAR, soutenu par le Conseil général. Cela lui permet de se positionner comme un des observatoires français de référence dans le domaine maritime.  
 ☎ Contact : 02 72 56 80 50

### Secours en mer

Le secours en mer de la SNSM Côte d'Amour vient de lancer une souscription pour changer sa vedette d'intervention. Si 40 % de son coût d'achat est pris en charge par les collectivités (dont le Conseil général), l'autre partie est financée grâce à des dons privés. Rappelons que la SNSM a pour vocation de secourir gratuitement, grâce à des sauveteurs bénévoles, les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes.  
 ☎ Contact : 06 76 99 98 87



# La machine à remonter le temps

Boîtes de sardines, sucre en poudre ou biscuits secs sont des objets si familiers qu'ils semblent avoir toujours existé. L'exposition *L'Aventure industrielle en Loire-Inférieure*, présentée aux Archives départementales jusqu'au 3 avril 2009, est l'occasion de redécouvrir leur histoire.



Dans la Loire-Atlantique, il n'y a pas à chercher bien loin pour retrouver l'héritage industriel du XIX<sup>e</sup> siècle : paysages remodelés, vestiges d'usines, marques célèbres... Samuel Boche et Morgan Le Leuch, chargés de projet aux Archives départementales, ont travaillé à le mettre en scène sur la période qui va de 1820 à 1930. Leur souhait, explique Morgan Le Leuch, était « d'aborder le thème de l'industrie sous l'angle des innovations et des inventions ». Samuel Boche complète : « On voulait aussi ajouter un effet inattendu, au-delà de ces grands noms. D'abord comprendre comment le territoire a été marqué durablement par l'essor industriel. Et puis aborder le facteur humain, la société ouvrière qui se forge en parallèle. »

Innovations et mutations En 1843, l'esclavage est aboli et le modèle économique de la traite négrière tombe. Nantes et son pays doivent se réinventer et entrent dans l'ère industrielle. En un peu plus de cent ans, la Loire-Atlantique va connaître de profonds bouleversements qui marqueront ses paysages, son économie et sa société. Pour guider les visiteurs dans cette aventure, près de quatre cents objets et documents du quotidien sont exposés. Beaucoup sont rares ou inédits, à l'image d'une bannière mutualiste de 1881, restaurée pour l'exposition. Gravures et cartes postales, boîtes et machines, jetons de tramway et médailles industrielles permettent de se replonger dans la vie de l'époque. Comme l'indique Samuel Boche, « on a voulu créer une ambiance qui permette d'imaginer ce que pouvaient être le vacarme, les odeurs, dans un paysage d'usines et de cheminées ».



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le canal de la Martinière est aujourd'hui un lieu de promenade très prisé. Il a pourtant été construit à partir de 1822 pour faire face à l'assèchement de la Loire et permettre aux bateaux de commerce de passer jusqu'à Nantes. Quant à la tour LU érigée au cœur du village, elle marquait autrefois l'entrée monumentale des bateaux. Les fils de la tour, comme on peut le voir sur des documents de l'époque. On y produisait plus d'une tonne de petites-boules sur pied ! La construction navale à Saint-Nazaire a pris son essor dans l'estuaire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Impératrice Eugénie est mise à flot en 1854 : c'est le dernier navire construit à Montoir-de-Bretagne, alors que la construction navale se concentre à Saint-Nazaire, sur le site qui deviendra les Chantiers de l'Atlantique. Morgan Le Leuch rappelle aussi que « le secteur de la conserve est moteur dès 1824 sur Nantes et La Turballe avec des marques comme Sauquié et Cassagnin ». En témoignent les fameuses boîtes de sardines qu'on ouvrait avec une clef et qui datent de plus d'un siècle.

## Conférences

**Patrimoine industriel, vies des usines et des techniques**  
 Par Jean-Louis Karouantan, maître de conférences associé à l'École polytechnique de Nantes.  
 ☎ le 9 décembre à 18h.

**Un accès maritime au port de Nantes, nature ou artifice ?**  
 Par Claude Gaslin, historien, professeur honoraire d'histoire contemporaine de l'université Rennes II.  
 ☎ le 20 janvier à 18h.

## Pour les plus jeunes

Conçue pour être accessible à tout âge, l'exposition propose un livret pédagogique pour les scolaires et des visites réservées à leur attention.  
 ☎ Informations et réservations au 02 51 72 98 97

« On réussit en retrouvant le XVI<sup>e</sup> allié à la sortie de l'exposition, on ne peut s'empêcher de rechercher autour de nous les indices de cette vie passée. Et de repenser à ces hommes et ces femmes, célèbres ou anonymes, qui ont forgé la Loire-Atlantique telle que nous la connaissons. »  
 ☎ Exposition ouverte au public, 6 rue de Bouillé à Nantes, du lundi au vendredi et le dimanche après-midi.  
 ☎ Infos au 02 51 72 98 97 et l'exposition en vidéo à voir sur le site [www.cj44.fr](http://www.cj44.fr) taper MAGarchives

GRUPE " DÉMOCRATIE 44 "

2 millions d'euros pour une couverture totale du Département en Haut Débit

Les élus du Groupe Démocratie 44, groupe rassemblant les élus de la Droite et du Centre au Conseil général, regrettent l'immobilisme dont la majorité socialiste fait preuve en ce qui concerne la couverture du territoire en haut débit.

Alors que la plupart des départements français ont engagé une politique volontariste, le Conseil général, pour des raisons incompréhensibles, a creusé la fracture numérique.

Aujourd'hui, notre département compte 73 zones d'ombre et des milliers de personnes qui n'ont pas accès à Internet, qui n'ont pas la possibilité de choisir leur opérateur ou qui connaissent des débits extrêmement faibles (512kb), insatisfaisants notamment pour les usages professionnels.

Cette situation est le fruit des choix politiques de l'actuelle majorité. En effet, en 2004 la majorité a décidé de

privilegier l'opérateur historique. Conséquence : les autres départements de la Région Pays-de-la-Loire qui ont privilégié la concurrence entre tous les opérateurs possèdent une avance considérable. La Vendée dispose d'une couverture à hauteur de 99,85 %. Il reste 500 foyers en zones blanches qui seront reliés à la fin de l'année. Notons que l'agglomération nantaise a fait jouer la concurrence avec d'excellents résultats et une couverture totale.

Les élus du Groupe Démocratie 44 regrettent que la concurrence qui a fait progresser les choses dans les autres départements n'ait pas été retenue en Loire-Atlantique. Cette attitude pèse sur l'égal accès des habitants du département aux nouvelles technologies.

Le Groupe Démocratie 44 considère comme primordiale une action déterminée du département. L'action de la collectivité locale doit viser trois objectifs : la répartition des zones d'ombre, le développement de la concurrence et la baisse des coûts.

Pour y parvenir, le Groupe Démocratie 44 prône l'utilisation de l'ensemble des techniques en vigueur à ce jour : ADSL, Wimax, Wifi, fibre optique, satellite, NRA Z0 (noeud de raccordement des abonnés en zones d'ombre).

Il rappelle que « l'expérimentation » décidée avant l'été par la majorité sur 4 secteurs du département ne répond nullement à l'enjeu des entreprises et des particuliers n'ayant pas accès aux nouvelles technologies et est en fait la technique officiellement homologuée.

Le groupe Démocratie 44 demande au président du Conseil général de solliciter la région pour obtenir un soutien financier comme l'ont fait les autres départements. La Vendée a ainsi obtenu 1,5 million d'euros auxquels se sont ajoutés les financements européens (1,5 M€ également). Avec ces 3 M€ apportés par d'autres partenaires, le département devrait participer à hauteur de 2 M€, somme relativement modique au regard des enjeux.

Cette politique a un coût pour la collectivité mais cette dépense est indispensable si notre département veut conserver son dynamisme, son esprit d'entreprise et son développement économique.

Le Conseil général doit agir en faveur d'une offre plurielle, multiple, innovante et concurrentielle. Il doit être à la pointe des nouvelles technologies et travailler dès à présent sur le très haut débit (THD) pour les entreprises. Le Groupe Démocratie 44 affirme que cette politique constitue une priorité dans son projet de gouvernance du département.

Le Conseil général

La Loire-Atlantique est découpée en quatre arrondissements, 59 cantons et 221 communes. L'conseiller général est élu pour six ans dans chaque canton, les 59 conseillers généraux composent l'assemblée du Département, qui est renouvelée par moitié tous les 3 ans. Les prochaines élections se déroulent en 2011 dans les cantons qui n'ont pas voté en 2008.

À l'issue de chaque scrutin, l'Assemblée départementale élit son Président, à la majorité absolue. 14 vice-présidents

GRUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

Une solidarité accrue dans un contexte dégradé

À l'heure où vous lisez ces pages, notre majorité s'appretait à voter le budget 2009 qui permettra de financer les politiques publiques pour lesquelles les habitants de Loire-Atlantique l'ont élue. Un budget qui, pour la première fois en quatre ans, nécessite une augmentation du recours à l'impôt.

Les femmes et les hommes qui composent notre majorité ont à cœur de mettre en place les politiques publiques adaptées aux besoins de la population.

Or, quels sont-ils dans un contexte économique dégradé ? Dans un contexte démographique qui évolue ? Des logements accessibles financièrement, des moyens de garde pour nos enfants, ainsi que des écoles et des collèges, des transports en commun pour se déplacer moins cher et polluer le moins possible, des services permettant à nos aînés de rester le plus tard possible à domicile, mais aussi des maisons de retraite adaptées, pour les accueillir au besoin. Nos concitoyens ont également besoin que les collectivités continuent à investir dans l'économie et dans toutes les infrastructures publiques qui la

dynamisent, car c'est aussi grâce à cela qu'ils peuvent garder ou trouver un emploi.

Ces besoins que nous partageons tous, c'est par l'impôt que nous les finançons. Des impôts que l'Etat a choisi de faire baisser pour les plus aisés de nos concitoyens, au détriment d'un nombre croissant de missions de service public : regardons ce qu'il en est de l'Éducation nationale et de la Santé.

Des missions qu'il délègue également aux collectivités locales (comme le Conseil général), sans pour autant restituer les financements correspondants aux politiques et personnels transférés.

Nous savons pourtant que les attentes sociales vont précisément devenir plus importantes. La crise financière va dégrader les conditions de vie de personnes déjà fragilisées et certainement accroître leur nombre. Il est de notre devoir de mettre en place les actions qui pourront les aider à vivre correctement malgré la situation : fonds d'aide au logement, accompagnement des personnes âgées, parcours d'insertion, aides financières aux familles. Il n'est pas question de laisser des citoyens au bord du chemin.

Conjuguées à la baisse de recettes importantes comme les droits de

mutation, liés au marché immobilier, et à la stagnation des dotations de l'État, ces perspectives nous ont amenés à envisager une augmentation des impôts, plus précisément de la taxe foncière. Il ne nous semble pas illégitime que ceux qui possèdent déjà leur logement puissent être solidaires de ceux qui veulent tout simplement se loger. Et c'est justement une politique du logement ambitieuse mais nécessaire que nous allons mettre en place à partir de 2009, comme nous l'avions annoncé en juin dernier : la création de 1 900 nouveaux logements sociaux par an jusqu'en 2012 est un choix politique que nous devons tenir. La hausse, qui sera visible sur la taxe foncière 2009, devrait être de 25 € en moyenne, soit 2 € par mois.

Actuellement, la taxe de la part départementale sur la taxe foncière (6,6 %) dans la Loire-Atlantique est nettement inférieure à celle de la moyenne des autres conseils généraux (9,9 %). Au regard de l'importance des prestations et équipements proposés à nos concitoyens, une augmentation de 2 points n'est pas injustifiée et laissera encore notre Département très au-dessous de la moyenne des autres pour le niveau de cette taxe.

Les membres du groupe "Démocratie 44"

Jean-Raymond Audouin (Canton de Bourgneuf-en-Retz), Stéphane Beaugé (Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), Yannick Biquard (Canton de Bouayemont-Pendou), Christian Canonne (Canton du Grand), Bernard Clouet (Canton de Porn-Château), Jean-Claude Daubisse (Canton de Vertou-Vignoble), Bernard Desaud (Canton de Châteaubriant), Patrick Girard (Canton de Poiré), Joël Guerrin (Canton de Nantes 10), Roger Jamin (Canton de L'Île-du-Fou), Loïc Le Meau (Canton de Nantes 4), Guy Lemaire (Canton de La Baule), Jean Mesal (Canton de Malouin-de-Retz), Joseph Parpailion (Canton d'Orvault), Maurice Perrien (Canton de Ligné), Jean-Michel Tobie (Canton d'Ancenis), André Trillard (Canton de Saint-Gildas-des-Bois).

Contact : tél 02 40 99 83 26 • groupe.elus.democratie44@cg44.fr

Les élus socialistes et divers Gauche du Conseil général

0. Allard (Canton de Basseville), X. Amosé (Canton de Nantes 7 - Estrie), B. Barin (Canton de Vallet), 0. Aunette (Canton de Carcé), R. Bocher (Canton de La Chapelle-sur-Orbais), P. Bodo (Canton de Nantes 11), B. Briand (Canton de Vay), Y. Daniel (Canton de Darval), R. David (Canton de Marais-de-Bretagne), B. Deniau (Canton d'Agé), J.-L. Durand (Canton de Saint-Sébastien), P. Fougère (Canton de Saint-Etienne-de-Montluc), B. Gagné (Canton de Saint-Hilaire-en-Gât), P. Grosvallet (Canton de Saint-Nazaire est), J.C. Le Gall (Canton de Savenay), V. Lechaugé (Canton de Saint-Benoît), R. Lereau (Canton de Guérande), M. L'Hôte (Canton de Vertou), Y. Mahé (Canton de Saint-Pierre-de-Ve), P. Marechal (Canton de Nantes 11), M. Martin (Canton de Saint-Herblain nord-est), J. Mauduit (Canton de Saint-Marc de Ligné), A. Mazard (Canton de Nantes 8), M. Merlet (Canton de Guérande), M. Meunier (Canton de Nantes 2), C. Moreau (Canton de Herbignac), D. Morisson (Canton de Poiré), M. Neveu (Canton de Basseville), F. Padovani (Canton de Nantes 1), G. Philippot (Canton de Nantes 1), J. Piteau (Canton de Saint-Marc de Ligné), A. Poulain (Canton de Saint-Julien-de-Vionnaz), A. Robert (Canton de Nantes 3), P. Scibio (Canton de Nantes 4), C. Snyza (Canton de Nantes 6), C. Toucheux (Canton de Nantes 1), F. Verchère (Canton de Rezé), M. Verger (Canton de Saint-).  
 \* majorité départementale, groupe socialiste et divers Gauche : 34 élus (27 PS, 4 DFG, 1 PS, 1 VERT) opposition, groupe Démocratie 44 : 17 élus (8 UMP, 7 DVD, 2 MODEM) \* 4 élus sans étiquette.

Contact : tél 02 40 99 19 53 • groupe.elus.gauche@cg44.fr

Les élus socialistes et divers Gauche du Conseil général

0. Aunette (Canton de Carcé), R. Bocher (Canton de La Chapelle-sur-Orbais), P. Bodo (Canton de Nantes 11), B. Briand (Canton de Vay), Y. Daniel (Canton de Darval), R. David (Canton de Marais-de-Bretagne), B. Deniau (Canton d'Agé), J.-L. Durand (Canton de Saint-Sébastien), P. Fougère (Canton de Saint-Etienne-de-Montluc), B. Gagné (Canton de Saint-Hilaire-en-Gât), P. Grosvallet (Canton de Saint-Nazaire est), J.C. Le Gall (Canton de Savenay), V. Lechaugé (Canton de Saint-Benoît), R. Lereau (Canton de Guérande), M. L'Hôte (Canton de Vertou), Y. Mahé (Canton de Saint-Pierre-de-Ve), P. Marechal (Canton de Nantes 11), M. Martin (Canton de Saint-Herblain nord-est), J. Mauduit (Canton de Saint-Marc de Ligné), A. Mazard (Canton de Nantes 8), M. Merlet (Canton de Guérande), M. Meunier (Canton de Nantes 2), C. Moreau (Canton de Herbignac), D. Morisson (Canton de Poiré), M. Neveu (Canton de Basseville), F. Padovani (Canton de Nantes 1), G. Philippot (Canton de Nantes 1), J. Piteau (Canton de Saint-Marc de Ligné), A. Poulain (Canton de Saint-Julien-de-Vionnaz), A. Robert (Canton de Nantes 3), P. Scibio (Canton de Nantes 4), C. Snyza (Canton de Nantes 6), C. Toucheux (Canton de Nantes 1), F. Verchère (Canton de Rezé), M. Verger (Canton de Saint-).

DE TOUTES LES COULEURS

**Onyx grandit**  
On n'a pas tous les jours 20 ans. Onyx - La Carrière entend bien profiter de son jeune âge pour continuer de surprendre, d'associer tous les publics dans son cube culturel signé Jean Nouvel. Danse, théâtre, musique, cirque, chanson... Tous les arts s'y retrouvent, comme ce mois de décembre si particulier :

Chez Rosette (danse)



Dix personnages, dix territoires, dix vies, comme autant de révélateurs, carment la personnalité multiple, exposée et discutée, de Rosette.  
Par la Compagnie Ketty Noël, le 11 décembre

**Onze débardeurs (théâtre)**  
Un fait divers est à l'origine de l'écriture de ce texte. Un professeur est déterminé à vouloir comprendre les motivations d'une dispute entre un garçon de 14 ans et le directeur de son collège.  
Par le théâtre de l'Éphémère, du 16 au 18 décembre

Carton Park (musique)

Quand les musiques actuelles ouvrent les portes de leurs concerts aux enfants, on est bien loin des fabulettes et autres chansonnettes habituellement réservées aux « petites oreilles ». Un spectacle inattendu et loufoque.  
De Gangpôt und Mit et Juicy Panic, le 20 décembre (14h30 et 18h30)

LE DÉPARTEMENT ET LA CULTURE

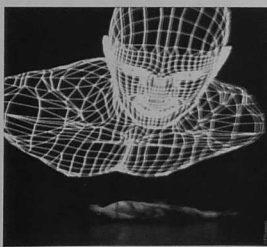


**La Ville, 1<sup>re</sup> création de 2009**

On est dans le jardin d'une maison de ville. Claire aimerait être embrassée mais pas maintenant et pas par son mari. Chris, lui, voudrait fêter son nouveau job. Jenny arrive. C'est la voisine qui se plaint des pleurs d'un bébé... Après *La Campagne*, Martin Ormp, l'auteur d'*Attentes à sa vie*, discaïque avec une cruauté et un humour dévastateurs la violence des temps contemporains. Il réunit ici trois personnages pris au piège, interprétés par Hélène Alexandridis, Marianne Denicourt (en photo) et André Marcon.  
Du 9 au 16 janvier (sauf le 11), mise en scène Marc Paquien.  
Infos au 02 51 88 25 25 et sur le site www.legrandT.fr

**Décoffrage et Bruit Blanc**

La compagnie nantaise François Grippeau - association Quidam propose deux soirées de danse contemporaine :  
• **Décoffrage** : cette réflexion sur la façon d'être simple sur scène, en « *étant le moule des conventions* », offre au spectateur une danse mise à nue, déclinée à travers un duo, un solo et un quatuor. **Le 12 décembre**  
• **Bruit Blanc** : performance chorégraphique, où les mouvements du corps, parfois imperceptibles, traduisent l'énergie d'une tension interne. C'est une danse du vacillement, de la fissure, du vide, d'un certain ralentissement du temps. **Le 13 décembre**  
Au Quatrain de Haute-Soulaine. Spectacles programmés en partenariat avec **Musique et danse en Loire-Atlantique**, suivis d'une rencontre avec les artistes.  
Infos au 02 40 54 87 35

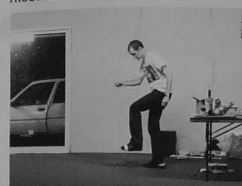


**Mélange des couleurs**

*Tissé Mëtisse*, temps populaire et festif, revient avec son ton engagé et militant. Un moment convivial, fait de rencontres et d'échanges, avec cette année Natacha Atlas (rock oriental), Gabriela Mendés (musique du monde), Red Cardell (rock celtique) et bien d'autres...  
Le 13 décembre, dès 16h.  
Infos au 02 51 84 25 80  
www.tisse-metisse.org



TROUVAILLES DE LOIRE-ATLANTIQUE



**L'effet de Serge**

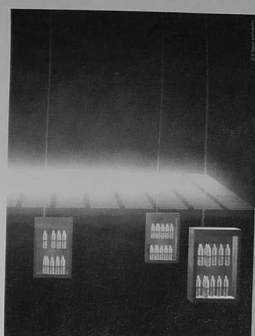
Un spectacle très visuel, subtil et pétri d'humour. Seul sur scène, le comédien, désarmant de drôlerie et de naturel, nous laisse pénétrer dans sa vie quotidienne. Théâtre dans le théâtre, une expérience délicate. Une mise en scène de Philippe Quésne / Vivarium Studio.  
Du 9 au 12 décembre au Lieu Unique à Nantes.  
Infos au 02 40 12 14 34 et sur le site www.lelieuunique.com

**L'hymne**

Une pièce oscillant entre l'absurde, le grinçant et l'humour noir, *L'hymne* est une pièce de théâtre du quotidien. De Gyorgy Schwajda, par la Compagnie du Deuxième  
Du 9 au 13 décembre à 20h30, au Studio Théâtre à Nantes. Infos au 02 40 29 07 61.

**2 soirées du cœur**

19 et 20 décembre, deux dates pour un même thème : Elmer et ses copains. *Les Rockeurs ont du cœur* s'entourent de quelques potes pour faire encore plus d'heureux et de cadeaux pour Noël (redistribués par les Restos du cœur) avec, le vendredi, *L'Orléane Croquée*, Les Cash Stevens, Elmer, Food Beat. Le fan-club groupe à succès de la fin des années 80 jouera également le samedi avec Les Luna Mice, Pirmil, et bien d'autres...  
À l'Olympic de Nantes. Un jouet neuf pour rentrer



**Plages et printemps**

Pendant que le LIFE propose sa *Plage d'hiver*, nouvelle forme décalée d'espace public intérieur aux atmosphères lumineuses, thermiques et gustatives (exposition à voir jusqu'au 11 janvier), le VIP, juste à côté, suggère sa sélection du Printemps de Bourges : la scène régionale se donne à entendre le 20 décembre.  
Infos sur www.lelife.org et sur www.les-escalas.com

**Quartier libre**

Deux rendez-vous à noter du côté d'Ancenis, au Quartier libre. Du théâtre avec *Mirad, un garçon de Bosnie*, l'histoire d'un garçon pris dans la tourmente de la guerre au Kosovo. Par la compagnie La nuit venue, le 13 décembre. De l'humour avec François-Xavier Damaison qui, après avoir incarné Coluche au cinéma, brosse des portraits lécales de personnages rencontrés, avec un jur et tendresse (le 20).  
Infos au 02 51 14 17 17

**Mots magiques**

Une promenade dans cinq livres-théâtre, cinq espaces à rêver : *Les mots magiques*, un spectacle pour enfants à partir de 5 ans, proposé par L'Atelier du livre qui rêve.  
Du 27 au 30 décembre à 15h, au musée Dobrée, rue Voïtaire à Nantes. Infos au 02 40 82 70 33

ENTRE LES LIGNES

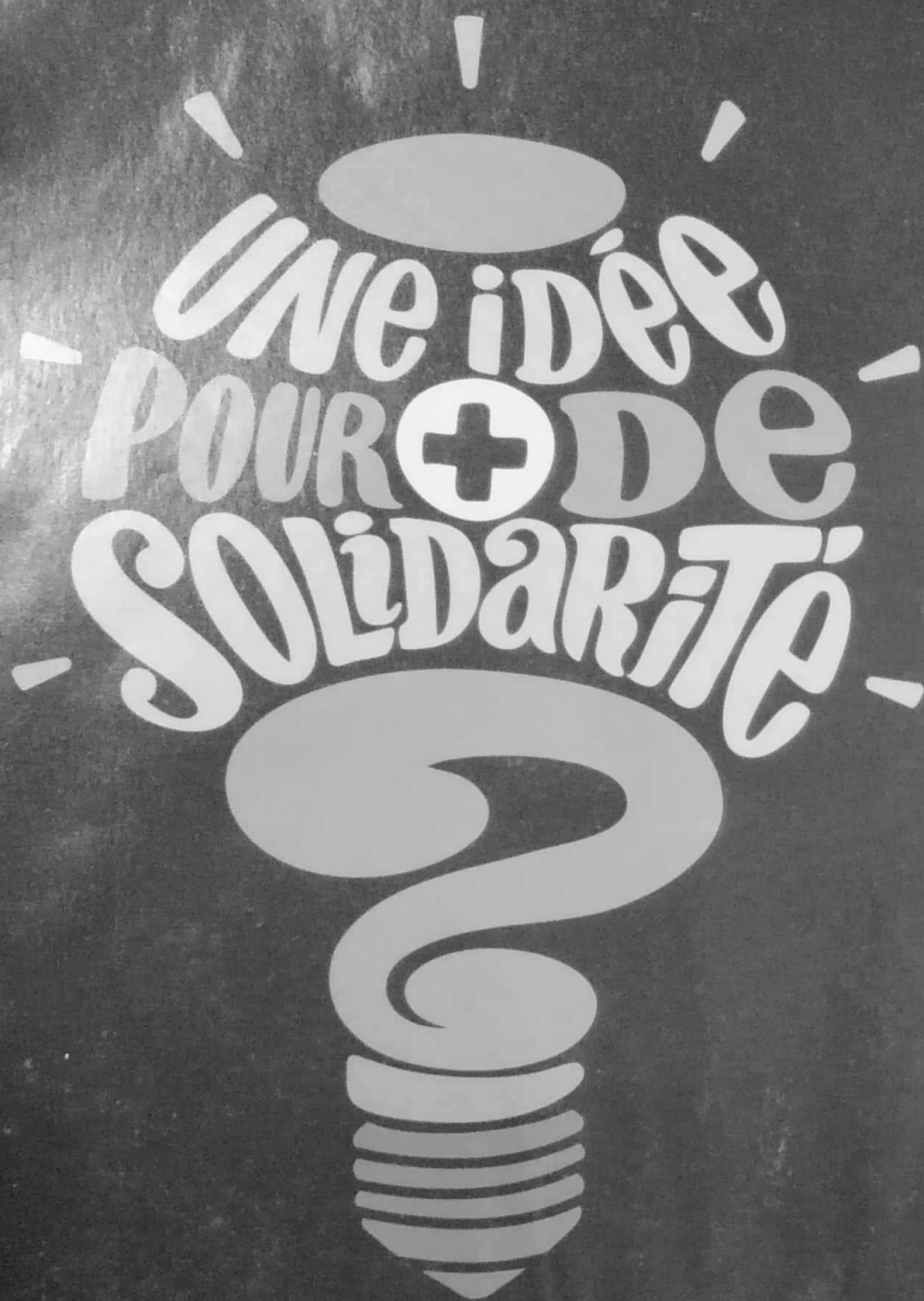
Des nouveautés éditoriales sur la Bretagne, son histoire, sa culture, et ses particularités :  
Tout connaître sur la Gwenn-ha-Du et toutes les enseignes qui ont flotté aux vents de l'histoire bretonne, depuis l'époque des Vénètes.  
Guide des drapoirs bretons et cottes, de Dni Kervella et Mikael Boldors-Penlaez, éditions Yoran Embanner

La Bretagne, une « île continentale » selon Michélet, à l'identité forte et durable mais si contrastée, voici l'extraordinaire histoire des Bretons.  
La Bretagne, entre histoire et identité, par Alain Groix, éditions Gallimard

Un tour de la Bretagne templière, de ses attributions imaginaires et légendaires, et de ses aspects méconnus de l'histoire de l'Ordre.  
Histoire des Templiers en Bretagne, de Louis-Christian Gautier, éditions Yoran Embanner

Le risk de la rencontre incroyable et l'entente improbable entre Jeanne d'Arc et Gilles de Rais : un roman historique, poèmes et humeur.  
Les romans de Gilles de Rais, de Gilles de Rais, éditions Yoran Embanner  
Quoi de plus convivial qu'un café ? Que de souvenirs évoqués dans cet ouvrage recensant 150 lieux monastiques, des cafés muraux aux cafés littéraires, des cafés conventuels aux cafés d'artistes.  
La Bretagne des cafés, de Gilles de Rais, d'Angela Ballarín, 30m éditions





**Jusqu'en avril 2009**

**proposez votre projet  
au Conseil général**

Renseignements au 02 40 99 16 90

et sur [www.cg44.fr](http://www.cg44.fr)